
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CHU DE QUÉBEC-
UNIVERSITÉ LAVAL TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2021 PAR WEBCONFÉRENCE**

PRÉSENTS :

- M. Martin Beaumont
- M. Gaston Bédard
- M. Michel Bergeron
- M^{me} Danielle Boucher
- M^{me} Eugénie Brouillet
- M. Sylvain Carpentier
- M. Louis-Denis Fortin
- M. Sylvain Gagnon
- M. Marc Giroux
- M^{me} Diane Jean
- M^{me} Geneviève Larouche
- M. François Lauzier
- M^{me} Sophie Lefrançois
- M^{me} Sylvie Lemieux
- M^{me} Marielle Philibert
- M. Julien Poitras

ABSENTS :

- M. Alain Naud
- M^{me} Marianne Talbot
- M. Pierre Tremblay

INVITÉS :

- D^r Stéphane Bergeron, directeur des services professionnels et des affaires médicales
- D^r Stéphane Bolduc, directeur adjoint à la recherche clinique
- M. Serge Rivest, directeur du Centre de recherche

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Gaston Bédard préside la séance et M. Martin Beaumont agit à titre de secrétaire.

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 32.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Le président demande aux membres présents s'ils s'estiment être en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour. M^{me} Geneviève Larouche déclare un conflit d'intérêt apparent pour le point 4, soit la nomination du chef du Département de pharmacie.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO CA SP 2021-12-20.1

concernant

L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour a été transmis aux membres du conseil d'administration avant la tenue de la présente séance;

SUR PROPOSITION dûment appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration de conflit d'intérêt des administrateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination du chef du Département de pharmacie
5. Nomination du chef du Département de médecine de laboratoire
6. Plan de délégation des signataires à la Régie de l'assurance maladie du Québec
7. Nomination du directeur médical Optilab- Capitale-Nationale
8. Plan stratégique de recherche clinique 2022-2027
9. Levée de la séance

4. NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE

Le directeur des services professionnels et des affaires médicales, D^r Stéphane Bergeron, présente le dossier de candidature et la recommandation du comité de sélection pour la nomination de M. Martin Darveau à titre de chef du Département de pharmacie. Il précise que le candidat a été invité à présenter sa vision aux membres du Département de pharmacie qui ont appuyé favorablement sa nomination.

Sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, la résolution suivante est adoptée. La résolution portant le numéro CA SP 2021-12-20.2 apparaît dans le dossier en annexe et fait partie intégrante du procès-verbal.

Nom	# permis	Département/Service	Durée du mandat
CA SP 2021-12-20.2			
M. Martin Darveau	P099296	Chef du Département de pharmacie	4 ans

Adoptée à la majorité, une abstention

5. NOMINATION DU CHEF DU DÉPARTEMENT DE MÉDECINE DE LABORATOIRE

Le directeur des services professionnels et des affaires médicales, D^r Stéphane Bergeron, présente le dossier de candidature et la recommandation du comité de sélection, qui comportait également des partenaires de la grappe Optilab, pour la nomination du D^r Yves Giguère à titre de chef du Département de médecine de laboratoire. Il précise que le candidat a été invité à présenter sa vision aux membres du Département de médecine de laboratoire qui se sont montrés majoritairement en faveur de sa nomination.

Sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, la résolution suivante est adoptée. La résolution portant le numéro CA SP 2021-12-20.3 apparaît dans le dossier en annexe et fait partie intégrante du procès-verbal.

Nom	# permis	Département/Service	Durée du mandat
CA SP 2021-12-20.3			
D ^r Yves Giguère	96260	Chef du Département de médecine de laboratoire	4 ans

Adoptée à l'unanimité

6. PLAN DE DÉLÉGATION DES SIGNATAIRES À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Le directeur des services professionnels et des affaires médicales, D^r Stéphane Bolduc, présente le projet de résolution.

RÉSOLUTION NUMÉRO CA SP 2021-12-20.4
concernant
LA MISE À JOUR DU PLAN DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
DES DEMANDES DE PAIEMENT
À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les obligations des établissements en regard des rôles et responsabilités pour le paiement des professionnels de la santé exerçant dans leurs installations, et ce, tel qu'indiqué dans l'*Infolettre* émise par la Régie de l'assurance maladie du Québec le 29 mai 2018;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du CHU de Québec-Université Laval a adopté son plan de délégation de signature des demandes de paiement le 24 septembre 2018;

CONSIDÉRANT la nomination et la fin de mandat de certains chefs de départements et de services;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour le plan de délégation en fonction de ces modifications;

CONSIDÉRANT que le plan de délégation de signature doit être approuvé par le conseil d'administration;

SUR PROPOSITION dûment appuyée, IL EST RÉSOLU :

1. D'ajouter les personnes suivantes au plan de délégation de signature des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec :
 - D^r Charles-Langis Francoeur (11214), chef du Service des soins intensifs adultes par intérim;
 - D^{re} Josée Anne Gagnon (87415), chef du Service de pédiatrie par intérim;
 - D^r Yves Giguère (96260), chef du Département de médecine de laboratoire.
2. De retirer les personnes suivantes du plan de délégation de signature des demandes de paiement à la Régie de l'assurance maladie du Québec :
 - Docteur Jean Longtin (08178), chef du Département de médecine de laboratoire;
 - Docteur Jean-François Shields (11270), chef du Service des soins intensifs adultes.
3. De mandater le président-directeur général pour transmettre ces informations à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Adoptée à l'unanimité

7. NOMINATION DU DIRECTEUR MÉDICAL OPTILAB – CAPITALE-NATIONALE

Le président-directeur général explique que, conformément à la volonté ministérielle, les fonctions de directeur médical Optilab – Capitale-Nationale et de chef du Département de biologie médicale doivent être assumées par une même personne. Le processus de sélection et de consultation décrit précédemment ayant mené à la nomination du D^r Yves Giguère comme chef du Département de médecine de laboratoire vise également à recommander sa nomination à titre de directeur médical Optilab – Capitale-Nationale. De plus, le président-directeur général fait savoir qu'un poste de directeur médical associé Optilab – Capitale-Nationale à raison de 1 journée/semaine sera affiché prochainement afin de soutenir le D^r Giguère dans ses fonctions.

Sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, la résolution suivante est adoptée. La résolution portant le numéro CA SP 2021-12-20.5 apparaît dans le dossier en annexe et fait partie intégrante du procès-verbal.

Nom	# permis	Département/Service	Durée du mandat
CA SP 2021-12-20.5 (amendée par la résolution CA 2022-02-14)			
D ^r Yves Giguère	96260	Directeur médical Optilab – Capitale-Nationale	4 ans

Adoptée à l'unanimité

8. PLAN STRATÉGIQUE DE RECHERCHE CLINIQUE 2022-2027

Le directeur du Centre de recherche, M. Serge Rivest, est fier de présenter le plan stratégique de recherche clinique 2022-2027 qui a été fait l'objet d'une vaste consultation auprès des instances concernées. Il invite par la suite le directeur adjoint à la recherche clinique, D^r Stéphane Bolduc, à présenter son plan pour les prochaines années.

Le Dr Bolduc précise que ce plan stratégique a été préparé en fonction du plan annuel de l'établissement et du plan stratégique du Centre de recherche et qu'il s'inscrit en continuité du plan stratégique de recherche clinique adopté en 2017. Il précise que la vision demeure la même, à savoir innover pour prévenir et traiter. Il présente ensuite les principaux défis des prochaines années de même que les projets qui seront mis en place et les objectifs à atteindre.

La présidente du comité de la recherche, de l'enseignement et de l'évaluation souligne l'ouverture du directeur et du directeur adjoint face aux commentaires émis lors de l'étude du plan par les membres du comité et qui ont permis de présenter un document bonifié.

Après avoir apporté des corrections au libellé de certains paragraphes de la page 4, sur recommandation du comité de la recherche, de l'enseignement et de l'évaluation, la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION NUMÉRO CA SP 2021-12-20.6
concernant
LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE CLINIQUE 2022-2027
DU CHU DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL

CONSIDÉRANT que la planification stratégique du CHU de Québec-Université Laval demande d'augmenter notre performance organisationnelle grâce à une gouvernance éthique et imputable, à des partenariats proactifs et à l'excellence de nos équipes cliniques, académiques, de recherche et de gestion;

CONSIDÉRANT l'énoncé contenu dans les priorités annuelles de l'établissement de 2016-2017 à l'effet que le CHU de Québec-Université Laval vise à favoriser la recherche clinique, et que cette priorité est toujours d'actualité;

CONSIDÉRANT que le *Contrat d'affiliation entre le CHU de Québec-Université Laval et l'Université Laval* prévoit une obligation des parties concernant le respect des différentes missions des établissements et des créneaux de recherche, incluant des objectifs d'arrimage de la recherche avec les activités cliniques et d'enseignement;

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique du Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval vise à augmenter la performance et le rayonnement des équipes de recherche, ainsi qu'à promouvoir un environnement propice à l'innovation;

CONSIDÉRANT la capacité du CHU de Québec-Université Laval et le contexte de l'environnement de la recherche dans la région et au Québec, notamment l'Alliance santé Québec et la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027;

CONSIDÉRANT que le projet de *Plan stratégique de la recherche clinique 2022-2027* a fait l'objet d'une consultation large et inclusive via le Comité de direction de la recherche clinique (CDRC), présidé par le Dr Stéphane Bolduc, directeur adjoint à la recherche clinique, qui inclut des membres des différentes instances décisionnelles du CHU de Québec et de l'Université Laval;

CONSIDÉRANT que le projet de *Plan stratégique de la recherche clinique 2022-2027* a fait l'objet d'une validation externe auprès de l'Université Laval, notamment auprès de la Faculté de médecine et du Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation;

CONSIDÉRANT que les instances suivantes ont été consultées et qu'elles ont donné leur appui :

- Le Bureau de direction du Centre de recherche;
- Le comité de la recherche, de l'enseignement et de l'évaluation;
- Le comité de direction;
- Le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers;
- Le conseil multidisciplinaire;

SUR PROPOSITION dûment appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter le *Plan stratégique de la recherche clinique 2022-2027 du CHU de Québec-Université Laval*.

Adoptée à l'unanimité

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO CA SP 2021-12-20.7

concernant
LA LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION dûment appuyée, il est résolu de lever la séance à 17 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal adopté le 7 février 2022

Résolution numéro CA 2022-02-03

Original signé par :

Gaston Bédard
Président

Original signé par :

Martin Beaumont
Secrétaire